



# Municipalité de Sainte-Martine

## **Appel de candidatures** ***Col bleu temporaire***

D'une grande richesse patrimoniale et architecturale, la Municipalité de Sainte-Martine se dresse fièrement le long des rives de la rivière Châteauguay. Depuis longtemps reconnue comme « capitale » agricole de la région, la municipalité se démarque par l'importance de son industrie agroalimentaire, son dynamisme domiciliaire et l'enviable qualité de vie que l'on y retrouve, d'ailleurs grandement inspirée du respect de l'environnement et du développement durable. Au plan démographique, selon le décret de population de 2018, la population de Sainte-Martine est établie à 5 572 habitants.

### **Sommaire du poste**

Sous la responsabilité du directeur des travaux publics, le salarié col bleu temporaire a notamment comme fonction de réaliser divers travaux d'entretien, d'installation et de réparation des divers espaces et biens municipaux.

### **Principales tâches et responsabilités**

1. Balaie et nettoie les rues, les trottoirs et les ruelles; enlève les balayures, enlève la neige à l'aide d'une pelle sur la propriété publique, autour des bornes d'incendie, sur le toit des édifices publics, etc.;
2. Ramasse les feuilles, les papiers et les débris de toute nature jonchant la propriété publique;
3. Participe au ramassage de branches, les débite et les passe à la déchiqueteuse lorsque requis;
4. Vide les paniers à rebuts installés sur la voie publique;
5. Effectue l'épandage d'abrasifs sur les places publiques;
6. Exécute diverses tâches sur divers appareils ou véhicules afin d'aider un employé spécialisé;
7. Guide la souffleuse et les camions lors des opérations de ramassage de neige, guide les opérateurs de machinerie lourde lors de travaux divers et dirige la circulation en tant que signaleur ou en installant des panneaux avertisseurs;
8. Participe à l'installation des dos d'âne et autres instruments de contrôle de circulation ou sécurité routière;
9. Effectue des travaux d'entretien de taillage de haies et d'arbustes;
10. Creuse des tranchées et aide à la pose et à l'enlèvement des formes ainsi qu'à la préparation et au coulage du ciment et du béton relativement à la préparation de puisards, à la construction de planchers, de trottoirs, de marches d'escalier, de sentiers, de clôtures, de murets, etc.;
11. Comble les trous et les affaissements de la chaussée à l'aide de poussière de pierre et d'asphalte étendue à froid ou autres;
12. Participe au montage et au démontage de divers appareils de jeux dans les parcs de la municipalité ainsi que les décorations de Noël;
13. Effectue la pose de plaques de gazon, épand de la semence à gazon, de la pierre et de la terre et nivelle les terrains;
14. Effectue de la coupe de gazon avec équipements tels que tracteur, tondeuse et débroussailleuse;
15. Effectue, au besoin, le lavage des équipements et des véhicules;
16. Charge, décharge et met en place, manuellement ou avec un chariot élévateur, des équipements municipaux;
17. Participe à l'installation d'estrades, de poteaux et de panneaux divers;

18. Effectue des travaux de peinture sur certains équipements municipaux tels que bancs de parc, estrades, tables à pique-nique;
19. De façon exceptionnelle, débouche et vidange les puisards et en remplace les couvercles;
20. Conduit un véhicule motorisé prévu au permis de conduire classe 3;
21. Effectue toute autre tâche connexe que peut lui confier son supérieur.

### **Qualités requises**

Sens de l'équipe/ Sens du travail bien fait/ Dextérité manuelle/ Rapidité d'exécution/ Débrouillardise/ Capacité d'apprendre/ Respect du contribuable/ Force physique adéquate

### **Exigences académiques et professionnelles**

Diplôme d'études secondaires/ Un an d'expérience pertinente/ Permis de conduire classe 3

### **Conditions de travail**

1. Il s'agit d'un poste temporaire syndiqué d'une durée indéterminée assujetti à la convention collective en vigueur.
2. Poste à temps plein de 40 heures/semaine pour un salaire annuel de 36 900 \$.
3. Possibilité de permanence.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le **16 février 2018 à 12 h** à :

Municipalité de Sainte-Martine  
Candidature : Col bleu temporaire  
Direction générale  
3, rue des Copains  
Sainte-Martine, Québec J0S 1V0  
[dg@municipalite.sainte-martine.qc.ca](mailto:dg@municipalite.sainte-martine.qc.ca)

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui manifestent un intérêt envers la Municipalité de Sainte-Martine.